

Tastin'
FRANCE
1 - 8 AVRIL 2024

VIETNAM
THAÏLANDE
PHILIPPINES (option)

OFFRE RÉGIONALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 NOVEMBRE 2023

PLACES LIMITÉES :

Les Tastin' France regroupent l'ensemble des producteurs des régions viticoles françaises.
Sur ce Tastin' France, **8 places sont réservées aux producteurs de Bourgogne et du Jura.**

VOTRE CONTACT

Jocelyne LEFÈVRE, CCI Bourgogne Franche-Comté

Tél : 03 80 60 40 31 - j.lefevre@bfc.cci.fr

VIETNAM - THAÏLANDE - PHILIPPINES

3 MARCHÉS DYNAMIQUES À DÉCOUVRIR

VIETNAM

Marché dynamique où le vin est de plus en plus consommé et apprécié ? LE Vietnam a vu des importations de vins augmenter de 78% en volume entre 2021 et 2022 et plus qu'en 2019 avant Covid. La France est un des leaders des importations en valeur avec 26,9 M EUR en 2022 soit + 53.46% de 2021 et 33 838 HL soit + 65.6%, avec 28% de PDM.

Les vins tranquilles représentent plus de 80% du total des ventes de vins, dont 65% de vins rouges. Même si Bordeaux représente 64% des vins français importés, Bourgogne et Languedoc Roussillon gagnent progressivement des parts de marché au Vietnam.

Avec l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre l'UE et le Vietnam en 2020, de nombreuses opportunités s'offrent pour la France.

THAÏLANDE

16 millions de Thaïlandais, soit 23% de la population du pays, consomment des boissons alcoolisées. Le marché des alcools devrait atteindre 3 Mds de litres en 2024 soit l'équivalent des plus hauts niveaux récents de 2016 et 2017.

La France grâce à son image de prestige et de qualité est le 1er pays fournisseur de vin en Thaïlande en valeur et le 3ème en volume (2,5 M de litres), derrière l'Australie et le Chili.

Avec une classe moyenne aisée de plus en plus importante (9,5 % de la population, 50 % en 2035), les Thaïlandais expriment un intérêt croissant pour les alcools importés. Société ayant un attrait pour une consommation « premium » cela favorise la demande en vin importé de qualité surtout en provenance de France, et de Bourgogne.

PHILIPPINES

Le marché philippin des boissons alcoolisées est l'un de ceux qui se développent le plus rapidement dans le monde, avec un taux de croissance compris entre 8 et 9 % par an.

Les opérateurs prévoient que les exportations totales de vin vers les Philippines augmenteront de 5 % par an au cours des trois prochaines années pour atteindre 70 millions de dollars (2023-2026).

Le secteur du vin aux Philippines est dominé par le vin tranquille. Toutefois, la catégorie des vins effervescents devrait connaître la croissance la plus rapide en valeur et volume jusqu'à 2025.

➔ UN PROGRAMME CLÉ EN MAIN

Les Tasting' France sont des événements B to B de promotion des vins français, et regroupent des producteurs de l'ensemble des régions viticoles françaises.

CCI International Bourgogne Franche-Comté vous propose de participer, avec le soutien financier de la Région, aux quatre dégustations professionnelles organisées **au Vietnam (Hanoi et Ho Chi Minh), en Thaïlande (Bangkok), et aux Philippines (Manille), du 1er au 8 avril 2024.**

Pour ces événements, **8 places** sont réservées aux producteurs de Bourgogne Franche-Comté. Saisissez l'opportunité de présenter vos vins, en venant rencontrer une sélection qualifiée d'acteurs majeurs de ces marchés : **importateurs, grossistes, détaillants, cavistes, CHR**, et d'échanger avec les principaux prescripteurs : **journalistes, sommeliers et blogueurs.**

PRESTATIONS

- Table de dégustation entièrement équipée (verres, crachoir, glace, vasques)
- Supports de communication : catalogue exposants, page sur la plate-forme digitale de mise en relation avec les professionnels locaux, campagne de promotion par Business France
- Groupage pour l'envoi des échantillons (frais d'envoi en sus)
- Réservation des vols et des hôtels par la CCI Bourgogne-Franche-Comté
- Transferts aéroports-hôtels

PROGRAMME PRÉVISIONNEL (*)

Ce programme est établi sur la base d'une participation aux 4 dégustations.

Vous êtes libres de choisir de participer uniquement aux dégustations au Vietnam, ou en Thaïlande, ou aux Philippines, à votre convenance.

SAMEDI 30 MARS | PARIS → HANOI

13h10 : Départ de Paris Vol Air France AF5096 (CDG)

DIM 31 OCTOBRE | HANOI

06h45 : Arrivée à Hanoi

Soir : Dîner (à votre charge)

LUNDI 1^{ER} AVRIL | HANOI et HANOI → HO CHI MINH

09h30-11h30 : Présentation du marché vietnamien et ses opportunités

11h30-13h30 : Déjeuner et installation des tables

13h30-17h : Dégustation professionnelle

21h : Départ pour Ho Chi Minh Vol Vietnam Airlines VN221

23h15 : Arrivée à Ho Chi Minh

MARDI 2 AVRIL | HO CHI MINH

11h30-13h30 : Déjeuner et installation des tables

13h30-17h : Dégustation professionnelle

Soir : Dîner (à votre charge)

MERCREDI 3 AVRIL | HO CHI MINH → BANGKOK et BANGKOK

11h35 : Départ pour Bangkok Vol Vietnam Airlines VN605

13h10 : Arrivée à Bangkok

Soir: Dîner (à votre charge)

JEUDI 4 AVRIL | BANGKOK

09h30-12h : Présentation du marché thaïlandais et ses opportunités

12h-14h : Déjeuner et installation des tables

14h-17h30 : Dégustation professionnelle

Soir : Dîner (à votre charge)

VENDREDI 5 AVRIL | BANGKOK → PARIS

10h45 : Départ pour Paris Vol Air France AF0165

18h30 : Arrivée à Paris

OPTION PHILIPPINES

Dégustation professionnelle à Manille **LUNDI 8 AVRIL**. Nous contacter.

(*) Ce programme peut faire l'objet d'ajustements, en fonction notamment des modifications éventuelles du trafic aérien.

Vous trouverez ci-après le bulletin d'inscription. Nous vous remercions de bien vouloir nous le retourner **avant le 30 NOVEMBRE 2023**. **Attention, le nombre de places étant limité à 8, la clôture des inscriptions peut intervenir avant le 30 novembre, dès réservation complète des places.** N'hésitez pas à nous contacter pour toute précision.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner par mail avant le **30 NOVEMBRE 2023**
puis par courrier accompagné de votre acompte de 50% du montant total :

À CCI Bourgogne Franche-Comté / Jocelyne LEFÈVRE
2 avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tel : 03 80 60 40 31 – j.lefevre@bfc.cci.fr

ATTENTION, le nombre de places étant limité à 8, la clôture des inscriptions peut intervenir avant le 30 novembre, dès réservation complète des places.

Raison sociale [pour facturation]

SIRET

Adresse

CP..... Ville

Participant à la mission :

(Indiquer vos nom et prénom tels qu'ils figurent sur votre passeport)

N° passeport Date d'expiration passeport :

Tél portable E-mail



La Région Bourgogne-Franche-Comté apporte son soutien financier à cette opération collective qui s'inscrit dans le cadre de la convention du programme de CCI International Bourgogne Franche-Comté pour l'année 2024.

Pour bénéficier du tarif subventionné, les participants à la mission doivent remplir les critères d'éligibilité détaillés ci-dessous :

Critères d'éligibilité au tarif subventionné par la Région Bourgogne-Franche-Comté, selon la définition européenne d'une PME :

- Entreprise implantée en Bourgogne Franche-Comté et employant moins de 250 salariés
- Entreprise réalisant moins de 50 M€ de CA annuel ou moins de 43 M€ au total de bilan
- Entreprise n'appartenant pas à plus de 25 % à un groupe de + de 250 personnes (après consolidation des effectifs des filiales détenues à plus de 25%)

Le présent signataire déclare que (cochez SVP) :

- L'entreprise remplit les critères d'éligibilité
- L'entreprise ne répond pas à ces critères et souscrit donc au tarif non-subventionné (nous contacter)
- L'entreprise est en conformité de ses obligations sociales et fiscales

Au regard des critères ci-dessus, veuillez préciser :

Effectif

Chiffre d'affaires

% Chiffre d'affaires export %

[PAGE 1]

**FORMULE 1 | PACKAGE COMPLET (3 DÉGUSTATIONS, VOLS ET HÉBERGEMENT)
HANOI - HO CHI MINH - BANGKOK**

Prix pour 1 personne : 3 920 € HT (*) (après déduction subvention Région)

Prix sans subvention (si vous ne remplissez pas les critères d'éligibilité) : 7840 € HT

Comprenant (selon programme détaillé page 3) :

- ▶ 3 tables de dégustation (Hanoi, Ho Chi Minh, Bangkok)
- ▶ Billets avion (En classe éco, avec assurance) : vols A/R AF + 2 vols intra-Asie
- ▶ Transferts aéroport-hôtel
- ▶ Hébergement chambre single (petit-déjeuner incl.) (5 nuits)
- ▶ 3 déjeuners
- ▶ 2 séminaires de présentation marché
- ▶ Page de présentation sur la e-vitrine
- ▶ Visites de points de vente

(*) prix calculés sur la base d'un aller/retour Air France classe économique avec édition des billets au plus tard le 15 JANVIER 2024. Après cette date, le prix du billet d'avion (et du package) pourra être soumis à augmentation.

OPTION PHILIPPINES (MANILLE) : Nous contacter.

**FORMULE 2 | SANS DÉPLACEMENT NI HÉBERGEMENT
(vous gérez vous-même votre logistique)**

Prix 4 TABLES DE DÉGUSTATION HANOI, HO CHI MINH, BANGKOK et MANILLE :
2 600 € HT (après déduction subvention Région)

Prix sans subvention (si vous ne remplissez pas les critères d'éligibilité) : 5200 € HT

Prix 3 TABLES DE DÉGUSTATION HANOI, HO CHI MINH et BANGKOK :
2 140 € HT (après déduction subvention Région)

Prix sans subvention (si vous ne remplissez pas les critères d'éligibilité) : 4280 € HT

Prix 2 TABLES DE DÉGUSTATION HANOI et HO CHI MINH :
1 600 € HT (après déduction subvention Région)

Prix sans subvention (si vous ne remplissez pas les critères d'éligibilité) : 3200 € HT

Prix 1 TABLE DE DÉGUSTATION :

860 € HT (après déduction subvention Région)

Prix sans subvention (si vous ne remplissez pas les critères d'éligibilité) : 1720 € HT

Indiquez la ville choisie : Bangkok Manille

FORMULE CHOISIE N°		=€
<input type="checkbox"/> J'ai pris connaissance des conditions générales de vente ci-après	TOTAL HT	=€
	TVA 20%	=€
	TOTAL TTC	=€

Le, à

Cachet et signature



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I. Organisation de la prestation

I.1. La prestation proposée par CCI International a pour objectif de mettre en contact les responsables d'entreprises françaises avec des partenaires étrangers en vue de l'établissement et/ou la consolidation d'un courant d'affaires à l'international ou simplement en vue d'une prise d'information. CCI International détient un savoir-faire en matière de recherche de partenaires, de mise en relations d'entreprises et d'organisations de rendez-vous avec des prospects, a déjà contribué à la réalisation de missions de prospection commerciale et dispose via ses conseillers géographiques et ses partenaires, d'une expertise pays reconnue.

I.2. CCI International est une entité portée administrativement par la CCI de Région Bourgogne Franche-Comté (siège : 2 av. de Marbotte 21000 DIJON). Toutes les factures seront émises et encaissées par la CCI de Région. Les éventuels remboursements ou avoirs seront également effectués par la CCI de Région.

I.3. La prestation de CCI International inclut l'ensemble des frais d'organisation à savoir :

- Les dépenses telles que précisées dans l'offre et le bon de commande
- Les frais de mission du(es) collaborateurs(s) de CCI International

I.4. Dans la prestation de CCI International ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bon de commande :

- Les transports internes et les frais de restauration non prévus au programme
- La participation d'une deuxième personne pour la même entreprise
- Les assurances (sauf spécifié dans le bulletin d'inscription) : accidents, bagages, rapatriement, envoi d'échantillons
- Les frais éventuels d'acheminement de documentation et/ou d'échantillons, le dédouanement et les frais d'excédent de poids
- Frais de repas, transports locaux (sauf spécifié dans le bulletin d'inscription)
- Les dépenses personnelles
- Les frais d'interprétiariats

II. Conditions de participation et de paiement

II.1. Les prestations rendues par CCI International font l'objet d'une offre commerciale diffusée aux entreprises fixant de manière détaillée les conditions financières de leur participation.

II.2. Les entreprises confirment leur participation en retournant à CCI International (2 avenue de Marbotte 21000 DIJON) :

- Le bon de commande dûment complété et signé par une personne autorisée dans l'entreprise
- Un acompte de 50% du montant TTC de la prestation

II.3. Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent CCI International que si le bon de commande et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bon de commande.

II.4. La réception des pièces indiquées en II.2 constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par CCI International.

II.5. La réception par CCI International du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues.

Le droit aux subventions est soumis à des conditions d'éligibilité indiquées dans l'offre. Il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité. Toute déclaration erronée peut exposer l'entreprise à une demande de remboursement de la subvention indûment reçue.

II.6. A l'issue de la prestation, CCI International émettra une facture définitive, mentionnant le prix total de la mission, diminué du montant de l'acompte versé et des possibles variations entre le coût prévisionnel et réel de la mission.

II.7. A défaut de paiement de la facture définitive à la date prévue CCI International se réserve le droit d'appliquer des pénalités de retard au taux légal. En outre, conformément aux stipulations de l'article L441-6 du code de commerce, toute entreprise en situation de retard de paiement sera de plein droit débitrice, à l'égard de CCI International, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, de 40€.

III. Information et confidentialité

III.1. Pour la bonne réalisation de la prestation décrite ci-dessus, le client s'engage à transmettre à CCI International toutes les informations commerciales nécessaires à l'organisation (tarifs, prix, diagnostic de préparation etc). Le client précisera si ces documents sont transmis à titre confidentiel ou s'ils sont destinés à être émis aux partenaires potentiels.

III.2. CCI International s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, il s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de sa prestation sauf autorisation spéciale ou écrite du client.

III.3. CCI International pourra mentionner le nom du client dans ses références commerciales.

IV. Conditions d'annulation de la prestation

IV.1. Du fait de CCI International : Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, CCI International se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation une information écrite sera adressée aux sociétés inscrites et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de tout dommage et intérêts supplémentaires.

IV.2. Du fait du client, en cas d'annulation de sa commande, CCI International, à sa seule initiative, sera en droit :

- Soit de conserver l'acompte
- Soit les frais engagés sont d'un montant supérieur à l'acompte, auquel cas, l'intégralité de ceux-ci sera facturée à l'entreprise

V. Assurances

CCI International n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages, accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion de la mission. La société est invitée à souscrire toutes les assurances nécessaires à ce sujet.

VI. Droit applicable/Attribution de juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige le tribunal de commerce de Dijon sera seul compétent.